

209D2627  
FR0000036675-DD2627

14 mai 2009

## INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes  
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST  
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**GROUPE CRIT**

|   |
|---|
| <b>DECLARANT :</b><br>Claude GUEDJ, Président Directeur Général |
| <b>INSTRUMENT FINANCIER :</b> Actions                           |
| <b>NATURE DE L'OPÉRATION :</b> Acquisition                      |
| <b>DATE DE L'OPÉRATION :</b> 7 mai 2009                         |
| <b>DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION :</b> 12 mai 2009        |
| <b>LIEU DE L'OPÉRATION :</b> Euronext Paris                     |
| <b>PRIX UNITAIRE :</b> 10,99 €                                  |
| <b>MONTANT DE L'OPÉRATION :</b> 1 648,50 €                      |

*"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Emetteurs à l'AMF."*